

ACTION CITOYENNE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Action citoyenne contre les plantes exotiques envahissantes	
En bref	Matinée d'arrachage de plantes exotiques envahissantes.	
Descriptif de l'activité	Belles, foisonnantes, colorées, les plantes exotiques invasives s'échappent des jardins pour coloniser les écosystèmes avec de graves conséquences sur la biodiversité. La matinée d'arrachage a lieu au bord du Lac de Lessoc, non loin de Montbovon afin d'éliminer l'impatiente glanduleuse qui colonise et fragilise les berges. L'activité est suivie d'un apéro de remerciement.	
Date	Samedi 22 juin 2024	
Horaire	09h30 - 12h00	
Lieux du rendez-vous	Gare de Montbovon	
Lieux de l'activité	Rive du lac de Lessoc	
Programme indicatif	Rendez-vous à la gare à 09h35 Accueil des participants et déplacement vers le lieu d'arrachage des plantes exotiques envahissantes 12h00 verrée apéro de remerciement des participants	
Matériel à prendre avec soi	<input type="checkbox"/> Gants de jardinage <input type="checkbox"/> Pantalons longs <input type="checkbox"/> Bonnes chaussures	
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.	
Participants catégories et âges	Tout public	
Nombres (min. – max.)	Illimité	
Accessibilité universelle	Cette offre n'est pas adaptée aux personnes en situation de handicap.	

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Gare de Montbovon, parking à proximité (parking de la gare)	
Horaires des transports publics	Aller	
	Zweisimmen – Montbovon	08h02 - 09h15
	Montreux – Montbovon	08h50 - 09h35
	Bulle – Montbovon	08h50 - 09h19

Retour

Montbovon – Zweisimmen	12h35 – 13h57
Montbovon – Montreux	12h21 – 13h10
Montbovon – Bulle	12h45 – 13h14

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base ***Tout public, gratuit***

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888
Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.
En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.